

Septembre 2013

# Incontinence urinaire d'effort chez la femme - traitement chirurgical

i caution scientifique

Pour vous aider dans votre prescription d'arrêt de travail et faciliter le dialogue avec votre patiente, des durées de référence vous sont proposées.

Elles sont indicatives et, bien sûr, à adapter en fonction de la situation de chaque patiente.

Type d'emploi		Durée de référence*
		Soutènement vésical par bandelettes
Sédentaire		10 jours
Travail physique léger	Charge ponctuelle <10 kg	14 jours
	Charge répétée < 5 kg	
Travail physique modéré	Charge ponctuelle <25 kg	21 jours
	Charge répétée < 10 kg	
Travail physique lourd	Charge > 25 kg	28 jours

<sup>\*</sup> Durée à l'issue de laquelle la majorité des patients est capable de reprendre un travail. Cette durée est modulable en fonction des complications ou comorbidités du patient.

### La durée de l'arrêt est à adapter selon :

- · l'âge, l'état général,
- la présence de comorbidités,
- l'association éventuelle avec un autre acte chirurgical, (cure d'un prolapsus génito-urinaire, hystérectomie...),
- les complications éventuelles (infection urinaire, hématome, abcès, plaies : vésicale, digestive et artérielle...),
- la nécessité d'auto-sondage, ou la durée de port de sonde urinaire.



# Restauration des capacités fonctionnelles

Après l'intervention, il est fréquent d'observer un ralentissement du jet urinaire lors de la miction. Les besoins impérieux peuvent persister les deux premiers mois.

Le risque d'infection urinaire existant durant les 15 premiers jours, est réduit par une hydratation abondante et une vidange de la vessie régulière (toutes les deux à trois heures pendant la journée).

La reprise des activités doit être progressive en évitant les efforts importants et les rapports sexuels le premier mois.

Votre patiente a-t-elle reçu une information rassurante pour lui permettre de reprendre ses activités sans appréhension ?

# Reprise des activités professionnelles

Lors de la reprise, des pauses fréquentes et la facilité d'accès aux toilettes sont à prévoir.

Pour un travail physique lourd, la reprise nécessite parfois un aménagement temporaire de l'activité professionnelle, à organiser en lien avec la médecine de travail.

La question de la reprise de l'emploi a-t-elle été abordée dès le début de l'arrêt?

### Reprise des activités sportives et de loisir

La reprise des activités doit être progressive et après avis médical.

La reprise de la baignade et des sports est possible au bout d'un mois.

Votre patiente a-t-elle été informée des délais de reprise des activités sportives et de loisir?

#### Sources:

Association Française d'Urologie fiche destinée au patient, « Bandelette TVT pour cure d'incontinence urinaire d'effort chez la femme », publication 30/05/2012.

FASSIER J.-B. et al, « Enquête e l'association française d'urologie sur les pratiques des prescriptions d'arrêt de travail auprès de 145 chirurgiens urologues ». Progrès en urologie, 2011, 21, 479 – 485.

Official Disability Guidelines, 2013,18th edition

AMA Guides to the Evaluation of Work Ability and Return to Work, 2ème edition, 2011.

DEAN N. et al. "Laparoscopic colposuspension for urinary incontinence in women" Revue Cochrane 2010.

Guide d'utilisation des arrêts de travail, Espagne, 2ème édition

LAPTICAN MC et al. "Open retropubic colposuspension for urinary incontinence in women" Cochrane database of systematic reviews, 2009.

Medical Disability Advisor, Reed group, 5th Edition, 2005.



